

«De plus en plus curieux» aurait dit Alice au Pays des merveilles. Plus nous parlons, moins ils en disent. De toute évidence, le gouvernement du Canada est en train d'emporter le débat sur le libre-échange au pays.

* * *

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

LA PART DU QUÉBEC—LES ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, le gouvernement conservateur n'a pas respecté ses engagements faits à l'endroit des Québécois et Québécoises dans le domaine des chantiers maritimes.

On se rappelle, monsieur le Président, que le gouvernement avait promis des retombées au niveau des frégates. Rien n'a été obtenu pour le Québec. Cela a été la fermeture du chantier de Sorel et celui de la Vickers, à Montréal. Les travailleurs de Lauzon nous disent que le député de Lévis (M. Fontaine) ne s'est pas occupé de leur cause, de leurs emplois, et qu'il les a abandonnés.

De plus, hier, j'ai rencontré les travailleurs et les travailleuses de la circonscription de Laurier—Sainte-Marie qui me disaient que le gouvernement n'a pas respecté ses engagements au niveau du transport ferroviaire. On connaît le dossier des usines Angus, et de la Bombardier. On sait que le gouvernement a permis d'accorder la construction de 30 locomotives aux États-Unis.

Là, monsieur le Président, dans une étude du journal *Le Devoir*, on apprend qu'encore une fois le gouvernement conservateur ne respecte pas ses engagements au niveau de la recherche dans le domaine spatial. Depuis trois mois, au sujet de la recherche, le journal *Le Devoir* nous fait découvrir que le gouvernement conservateur n'a rien donné. Zéro! Zéro! Zéro, en termes de retombées économiques au niveau de la recherche au Québec.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

LE GRAND TORONTO—L'UTILISATION FUTURE D'UN TERRAIN DU GOUVERNEMENT

M. Reginald Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, le gouvernement canadien et celui de l'Ontario ont la possibilité de réserver pour la construction de logements abordables un vaste terrain situé juste au nord du Grand Toronto. La municipalité de Vaughan voudrait acheter ce terrain d'une superficie de plus de cent acres à Travaux publics Canada, prétendument pour y construire des immeubles publics.

Cela dépasse l'entendement qu'une ville de 57 000 habitants ait besoin de plus de cent acres pour des immeubles publics. Il faudrait remonter aux pyramides pour trouver une orgie comparable d'ouvrages publics.

Les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont envers la population de la région métropolitaine le devoir de veiller à ce

que la majeure partie de ce terrain serve à la construction d'habitations à prix convenable.

Les ministres fédéral et ontarien concernés doivent agir comme eux seuls sont en mesure de le faire. Il faut bloquer le marché. Il faut suspendre le changement de zonage jusqu'à ce qu'il soit prévu des habitations à prix abordable en même temps que des immeubles publics. Nous avons autant besoin de personnes que d'immeubles.

* * *

LE SERVICE CORRECTIONNEL

L'IMPACT DU PROJET D'ÉTABLIR UN CENTRE POUR LES PERSONNES EN LIBÉRATION CONDITIONNELLE DANS LA CIRCONSCRIPTION DE YORK-SUD—WESTON

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, j'ai appris qu'on propose d'établir un centre pour les personnes en libération conditionnelle et en liberté provisoire sous caution au 330 de la rue Keele, à Toronto, dans ma circonscription. L'emplacement proposé est un immeuble qui appartient à Travaux publics Canada et qui abrite déjà le *Keele Centre*, centre correctionnel communautaire fédéral, autrement dit, une maison de transition.

Selon le service de police du Grand Toronto, ce centre, qui serait administré par la police, accueillerait entre 3 000 et 4 000 personnes par semaine. Cela augmenterait énormément le nombre de personnes en libération conditionnelle et en liberté provisoire sous caution qui circulent dans ce secteur de Toronto, qui compte déjà plus que sa juste part de maisons de transition fédérales et provinciales.

Demain soir, l'association des contribuables de l'endroit tiendra une réunion à l'école publique de la rue Annette pour discuter de cette proposition. Je prie instamment le solliciteur général (M. Kelleher), ou un représentant de son bureau, d'être présent à la réunion pour écouter les doléances du public à ce sujet. Il y a eu trop peu de consultation dans le passé, et le gouvernement a fait preuve d'une indifférence flagrante aux opinions et préoccupations du public.

Je demande au solliciteur général de ne pas donner suite à cette proposition tant que le public n'aura pas été complètement informé des répercussions et de l'incidence de celle-ci sur la collectivité.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

LES PROPOS DU DÉPUTÉ D'ATHABASCA—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au gouvernement, au premier ministre suppléant. Seul le premier ministre peut nommer et nomme les secrétaires parlementaires. Ces secrétaires parlementaires sont des porte-parole officiels du gouvernement. Le député d'Athabasca, secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, aurait dû être congédié par le premier ministre quand il s'est opposé à l'embauche de francophones dans son ministère. En plus d'être congédié, il